



RÈGLEMENT NUMÉRO 705-1

Règlement modifiant le Règlement numéro 705 décrétant une dépense et un emprunt de 3 623 173 \$ pour la construction d'un complexe aquatique afin d'augmenter l'emprunt à 8 990 520 \$

ATTENDU que le Règlement numéro 705 décrétant une dépense et un emprunt de 3 623 173 \$ pour la construction d'un complexe aquatique, modifié par la résolution du conseil numéro 2020-10-266 afin de spécifier l'emplacement du bâtiment à construire, est entré en vigueur le 15 octobre 2020, conformément à la loi;

ATTENDU que la Ville a procédé à l'appel d'offres public numéro 2022-05-PUB en mars 2022 pour la construction du complexe aquatique et que le montant de la plus basse soumission conforme s'élève à 7 694 000 \$ avant taxes;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le règlement numéro 705 afin d'augmenter le montant et le terme de l'emprunt en conséquence notamment de cette soumission;

ATTENDU que toute modification d'un règlement d'emprunt qui augmente la charge des contribuables doit être effectuée par un règlement assujéti aux mêmes approbations que le règlement initial;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné par la conseillère Gabrielle Labbé, avec dépôt du projet de règlement, lors de la séance du conseil municipal tenue le 2 juin 2022;

CONSIDÉRANT que toutes les autres formalités prévues à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) ont été respectées.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST proposé par la conseillère Gabrielle Labbé, appuyé par la conseillère Nancy Pelletier et résolu unanimement :

QUE LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1. Préambule

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2. Dispositions modificatives

2.1. Modification du titre

Le titre du règlement numéro 705 est modifié par le remplacement de « 3 623 173 \$ » par « 8 990 520 \$ ».

2.2. Modification de l'article 2 - Nature de la dépense

L'article 2 du règlement numéro 705 est modifié :

1° par le remplacement du premier alinéa par le suivant :

« Le conseil est autorisé à faire réaliser les travaux de construction d'un complexe aquatique extérieur au coût de 8 990 520 \$ incluant les honoraires professionnels, le coût de construction, les équipements hors contrat, les imprévus, les taxes nettes et les frais de règlement, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Yvan De Lachevrotière, directeur général adjoint de la Ville de L'Île-Perrot, en date du 30 mai 2022, et de la plus basse soumission conforme dans le cadre de l'appel d'offres 2022-05-PUB, lesquelles font partie intégrante du présent règlement comme annexes « I » et « II ». »;

2° par le remplacement, dans le deuxième alinéa, de l'annexe « IV » par « III ».

2.3. Modification de l'article 3 - Montant de la dépense

L'article 3 du règlement numéro 705 est modifié par le remplacement du montant de « 3 623 173 \$ » par « 8 990 520 \$ ».

2.4. Modification de l'article 4 - Montant et terme de l'emprunt

L'article 4 du règlement numéro 705 est modifié :

1° par le remplacement du montant de « 3 623 173 \$ » par « 8 990 520 \$ »;

2° par le remplacement du terme de « 25 ans » par « 30 ans ».

2.5. Modification des annexes

Les annexes du règlement numéro 705 sont modifiées :

1° par le remplacement de l'annexe « I » par l'annexe « I » jointe au présent règlement;

2° par le remplacement de l'annexe « II » par l'annexe « II » jointe au présent règlement;

3° par l'abrogation de l'annexe « III »;

4° par la renumérotation de la dernière annexe par « III ».

ARTICLE 3. Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

(Original signé)

PIERRE SÉGUIN
MAIRE

(Original signé)

ZOË LAFRANCE
DIRECTRICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET GREFFIÈRE

ADOPTÉ À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ÎLE-PERROT TENUE LE 7 JUIN 2022.

ANNEXE I

ESTIMATION DES COÛTS DU PROJET

(a. 2.5)

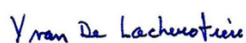
Projet:	Complexe aquatique extérieur Ville de L'île-Perrot	Date:	2022-05-30
Objet:	Règlement numéro 705		

ESTIMATION DES COÛTS

Description	Montant
Honoraires professionnels, architectes et ingénieurs (surveillance)	210 000.00 \$
Coût de construction (plus basse soumission conforme)	7 694 000.00 \$
Équipements hors contrat	160 000.00 \$
Imprévus	250 000.00 \$
Sous-Total 1	8 314 000.00 \$
Taxes (nettes)	414 660.75 \$
Sous-total 2	8 728 660.75 \$
Frais de règlement	261 859.82 \$
Coût total du projet	8 990 520.57 \$

FINANCEMENT DU PROJET

Description	Montant
Financement par le règlement numéro 705	3 623 173.00 \$
Financement par le règlement d'emprunt numéro 705-1	5 367 347.57 \$
Montant total du financement	8 990 520.57 \$



Yvan De Lachevrotière, DGA,

30-mai-22

Date

(a. 2.5)

Formule 3. Formulaire de soumission

Nous soussignés :

Construction Jacques Théorêt Inc.

(Nom du soumissionnaire)

offrons de fournir à la Ville de L'Île-Perrot l'exécution des travaux et/ou la fourniture et l'installation des biens et services décrits au bordereau ci-joint pour le projet :

Appel d'offres 2022-05-PUB Construction d'un complexe aquatique extérieur

(Numéro de l'appel d'offres et nom du projet)

Nous reconnaissons avoir soigneusement étudié les conditions et prescriptions des documents d'appel d'offres et, si tel est le cas, des addenda le modifiant ou le complétant tels qu'énumérés ci-dessous :

Numéro	Date	Numéro (suite)	Date (suite)
ME-01	21-03-2022	ME-06	13-04-2022
VIP-01	24-03-2022	VIP-03	19-04-2022
ME-02	28-03-2022	A-01 rev.1	19-04-2022
ME-03	29-03-2022	ME-07	20-04-2022
VIP-02	06-04-2022	ME-08	28-04-2022
A-01	11-04-2022	VIP-04	29-04-2022
S-01	12-04-2022	VIP-05	05-05-2022
A-02	13-04-2022	A-03	06-05-2022
ME-04	12-04-2022		
ME-05	12-04-2022		

Nous nous engageons, en cas d'adjudication, à fournir, en bon état, l'exécution des travaux et/ou la fourniture et l'installation des biens et services faisant l'objet du présent appel d'offres, au prix suivant, lequel tient compte de tous les addenda émis, et aux conditions énoncées dans les documents d'appel d'offres :

---huit million huit cent quarante-six mille cent soixante-seize -----50 dollars
(Montant en lettres)(8 846 176.50 \$), incluant la TPS et la TVQ, en date du 11 MAI 2022
(Montant en chiffres) (Date)

X

Signature de la personne autorisée

Ville de L'Île-Perrot

36

Appel d'offres 2022-05-PUB

Bordereau de soumission

Complexe aquatique de L'île-Perrot
No d'appel d'offres : 2022-05-PUB
No projet Patriarche : P-1602

GRILLE VENTILATION DES COÛTS

Item	Description	Montant
Organisation de chantier, sécurité et signalisation		
1	Organisation de chantier, administration et profits	
2	Cautionnements et assurances	
Architecture		
1	Finition des surfaces en béton pour bassins de piscine	
2	Finition au jet de sable des surfaces en béton pour bassins de piscine	
3	Ouvrages métalliques	
4	Échelles et escaliers métalliques	
5	Garde corps en aluminium et en verre	
6	Charpenterie - menuiserie	
7	Ébénisterie	
8	Imperméabilisation des fondations	
9	Isolation des fondations et et panneaux en fibrociment	
10	Isolants en mousse de polyuréthane et barrière thermique	
11	Murs d'enveloppe extérieure, incluant parapets, isolation, pare vapeur et gypse (exclus revêtements extérieurs, barres Z et attaches thermiques)	
12	Revêtement métallique extérieurs compris attaches thermiques, barres Z, moulures et solins de raccordement inclus	
13	Revêtement métallique en aluminium compris attaches thermiques, barres Z, soffites perforées, moulures et solins de raccordement inclus	
14	Couverture à membrane de bitume modifié, compris trappe de toiture, solins et gargouilles	
15	Toiture végétalisée - Option B	
16	Revêtement ignifuge par projection	
17	Murs rideaux vitrée à ossature d'aluminium, portes et cadres en aluminium, vitrage inclus	
18	Portes, cadres et quincaillerie (métal et bois, vitrages inclus), fenêtres intérieures	
19	Systèmes intérieurs et isolation (cloisons et plafonds en gypse).	
20	Plafonds suspendus	
21	Carrelage de céramique	
22	Système de dalles sur plots pour terrasse accessible	
23	Revêtements de sols souples	
24	Peinture- travaux neufs	
25	Revêtement aux résines époxydiques	
26	Peinture époxydique pour bassins	
27	Partitions de toilettes et douches	
28	Accessoires de salles de toilettes et de salles de bains	
29	Accessoires divers, protecteurs de murs et d'angle, etc.	
30	Équipements de piscine	
31	Appareil élévateur pour personne à mobilité réduite	
32	Autres/divers	

Civil	
1	Organisation et préparation du site
2	Conduites pluviales et isolation
3	Chambres de rétention
4	Tranchées drainantes
5	Travaux d'égout sanitaire
6	Travaux d'eau potable
7	Trottoir de béton (autre que la plage)
8	Réfection pavage et voirie dans l'allée existante
9	Excavation/remblayage et bétonnage des réseaux des services d'utilités publiques (électricité, éclairage, télécom, etc.)
Structure	
1	Dynamitage et excavation 1ère classe
2	Excavation
3	Remblayage
4	Ancrage au roc - Piscine
5	Coffrage - Piscine et plage
6	Coffrage - Bâtiment
7	Armature - Piscine et plage
8	Armature - Bâtiment
9	Bétonnage et finition - Piscine et plage
10	Bétonnage et finition - Bâtiment
11	Charpente d'acier - Bâtiment

Mécanique et électricité	
Mécanique piscine	
1	Fourniture des équipements de filtration et traitement de l'eau
2	Fourniture des jeux d'eau
3	Travaux de mécanique de piscine en général
4	Mise en service et formation
5	Autres/divers
Plomberie	
1	Équipement de plomberie
2	Fourniture des équipements de plomberie
3	Travaux de plomberie en général
4	Balancement
5	Mise en service et formation
6	Autres/divers
Ventilation / Chauffage	
1	Fourniture équipement de toiture
2	Travaux de ventilation en général
3	Balancement
4	Mise en service et formation
5	Autres/divers
Régulation	
1	Accessoires et équipements
2	Filage, conduits et raccordement
3	Programmation et graphiques
4	Mise en marche, tests statiques, tests dynamiques
5	Mise en service et formation
6	Autres/divers
Électricité	
1	Fourniture des appareils d'éclairage intérieurs
2	Fourniture des appareils d'éclairage extérieurs
3	Travaux requis à l'installation de l'éclairage intérieur
4	Travaux requis à l'installation de l'éclairage extérieur
5	Travaux de distribution
6	Travaux des services spéciaux
7	Mise en service et formation
8	Autres/divers

TOTAL (avant taxes)	\$	7 694 000,00
TPS	\$	384 700,00
TVQ	\$	767 476,50
TOTAL GLOBAL	\$	8 846 176,50



 Signature
 Danny Théorêt, Président et secrétaire
 Nom et titre du signataire en lettres moulées

11 mai 2022

 Date

